



Communiqué de presse

L'ACS devient le partenaire titre du Rallye International du Valais

Berne, le 28 mars 2024 – Le sport automobile suisse se porte bien. Depuis quelques années, on assiste en effet à une stabilité ininterrompue des résultats des pilotes suisses à l'international, toutes disciplines confondues. Les organisateurs de courses automobiles en Suisse et l'Automobile Club de Suisse (ACS) y jouent un rôle important.

L'ACS soutient le sport automobile suisse depuis ses débuts. Aujourd'hui encore, le club organise des courses automobiles, propose des cours de conduite (licence de pilote, perfectionnement en conduite sportive, off-road, drift, etc) ou s'investit dans l'e-sport.

Le sport motorisé est synonyme de passion automobile. Pour celles et ceux qui le pratiquent mais aussi pour les milliers de spectateurs que ces événements pour voitures modernes ou historiques attirent.

C'est donc tout naturellement que l'ACS soutient le championnat suisse des rallyes depuis de nombreuses saisons. En 2024, l'ACS section Valais et l'ACS Suisse ont décidé d'unir leurs forces afin de devenir partenaires titre du Rallye International du Valais (RIV). Le **Rallye International du Valais powered by ACS** est donc né !

Partageant avec le RIV les mêmes valeurs de passion, de sportivité et de défense des intérêts de l'automobile sous toutes ses formes, le club est fier de soutenir un événement créé en 1960. Le RIV a gagné, au fil des années, ses lettres de noblesse grâce à des épreuves exigeantes dans un cadre majestueux et des pilotes nationaux et internationaux de renom.

L'ACS remercie tout particulièrement Jean-Albert Ferrez et Lionel Muller, respectivement président et vice-président de l'Association du Rallye International du Valais, pour leur confiance.

Cet accord permettra au RIV et à l'ACS de travailler encore plus étroitement à la mise en valeur du sport automobile en Suisse.

Renseignements complémentaires :

- Fabien Produit, Secrétaire général ACS, Tél. 031 328 31 17, fabien.produit@acs.ch

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondée en 1898 à Genève. Il a pour but de regrouper les automobilistes afin de défendre les intérêts de la politique des transports, de l'économie, du tourisme, du sport et de tous les autres intérêts liés à l'automobilisme, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il consacre une attention toute particulière à la législation sur la circulation routière et son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.